

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Mise en location du lot n°2 de la chasse communale période 2016 – 2024

Collectivité

Commune de FRÉLAND
M. Jean-Louis BARLIER, Maire
52, Grand'rue
68240 FRÉLAND
Tél : 03 89 47 57 13
Fax : 03 89 71 91 91
mairie.frel@wanadoo.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN
COMMUNE DE FRÉLAND
52, Grand'Rue - 68240



Objet du marché

Mise en location du lot n°2 de la chasse communale d'une superficie de 688 ha dont 254ha + 119ha de surface boisée soit 373 ha et 315 ha de terrains particuliers (Prairies et Landes).

Il est limité au NORD par la forêt communale de SAINTE-MARIE-AUX-MINES, à l'OUEST et au SUD par le Ban de LAPOUTROIE jusqu'à la limite avec KAYSERSBERG au lieudit « *Prés des Allemand* » ; à l'EST par la route de la Combe, par les forêts communales de KAYSERSBERG et de SIGOLSHEIM.

Les parcelles forestières 12, 13, 14, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 pour une superficie de 99 ha sont concernées par NATURA 2000 (ZPS). La forêt communale est certifiée PEFC.

Renseignements d'ordre juridique, financier et technique

L'ensemble des conditions sont détaillées dans le Cahier des clauses administratives et techniques annexé ainsi que dans le cahier des charges des chasses communales du Haut-Rhin.

Jugement des offres

Le candidat fournira une offre de prix pour le loyer annuel du lot ainsi qu'un dossier technique récapitulant un projet de plan simple de gestion cynégétique tel que prévu par l'article 29 du cahier des charges communale du Haut-Rhin ainsi que l'article 11 du cahier des clauses administratives et techniques de la commune (DCE) et les moyens spécifiques qu'il s'engage à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Renseignements d'ordre administratif

Documents à fournir par le candidat à la location : voir règlement de la consultation

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation peut être retiré gratuitement :

Mairie de FRÉLAND, 52, Grand'rue - 68240 FRELAND – aux heures d'ouverture au public
Tél : 03 89 47 57 13 - Fax : 03 89 71 91 91 - mairie.frel@wanadoo.fr ou via le site de la ville www.freland.fr

Conditions d'envoi et de remise des offres

Pour les personnes physiques ou morales qui souhaitent faire acte de candidature à la location de la chasse du lot n°2, le délai de remise de l'offre est fixé au mardi 01 mars 2015 à 12h, la date de réception en Mairie faisant foi. La commission de dévolution se réunira pour l'ouverture des plis le 1^{er} mars 2015 à 14h. Si aucune des offres proposées ne lui paraît économiquement satisfaisante, la commission de dévolution se réserve le droit de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Les candidats transmettront leur offre par courrier portant la mention :
« *Offre pour la mise en location du lot n°2 de la chasse communale de FRÉLAND* » Cet envoi devra être remis contre accusé de réception.

Les candidats pourront également directement déposer leur offre en Mairie contre remise d'un récépissé.

Les offres seront rédigées en français et l'unité monétaire est l'euro (€).